

AVICULTURE 89

EXPOSITION NATIONALE D'AVICULTURE

CHALLENGE des Sociétés Avicoles BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

Les 13 & 14 Avril 2019

Cette exposition est régie par le règlement général de la SCAF, complété par les dispositions suivantes. Le jugement se fera par des juges officiels à huis clos.

Programme de l'exposition : Clôture des inscriptions le mercredi 27 Mars 2019, **aucun changement de race, de sexe ou de variété ne sera accepté après cette date.**

Engagement le jeudi 11 Avril 2019 de 9h à 19h **avec remise du certificat de vaccination.**

Jugement à huis clos le vendredi 12 Avril 2019 à partir de 8h.

Ouverture au public le samedi 13 Avril 2019 et le dimanche 14 Avril 2019 de 9h à 17h.

Inauguration le samedi 13 Avril en fin de matinée. Délogement le dimanche 14 Avril à 17h.

Ventes- achats : le prix des sujets à vendre devra figurer sur la feuille d'inscription, elle sera majorée de 20% indiqué sur le catalogue. Tout exposant désirant annuler sa vente après la clôture des inscriptions devra racheter son animal. Les exposants ne pourront retirer leurs achats qu'au délogement. Les sujets ayant obtenu un Grand Prix ne pourront être retirés avant le samedi 12h.

Principales récompenses : Grands prix exposition dans chaque catégorie à condition qu'il y ait au minimum 10 sujets dans la catégorie, sinon un regroupement entre catégorie sera effectué.

Droits d'inscription : Voir la feuille d'engagement.

Demande d'inscription : à envoyer à Mr Régis DECHAMBRE 3 Rue des Epenards 89510 ETIGNY accompagnés du règlement par chèque à l'ordre de **AVICULTURE 89. Dernier délai le 27/03/2019.**

Responsabilités et application du règlement : Nous apporterons le plus grand soin aux animaux que vous nous aurez confiés, toutefois nous ne serons tenus responsable d'un incendie, d'un vol ou d'un accident de quelque nature. Toute réclamation sera à adresser à Régis DECHAMBRE avant le 01/05/2019.

POUR LES ELEVEURS DE L'UNION BOURGOGNE FRANCHE-COMTE, merci de préciser votre société.

Commissaire Général

Jean-Marc CHAMBAUD

Secrétaire

Aurore GUITTON

Trésorière

Dominique JUBAN

Président

Régis DECHAMBRE